

Je cherche à faire comprendre au député que, si j'ai cité cet exemple, c'était pour montrer que toutes ces initiatives entraîneront des coûts énormes. Il arrive parfois que les défenseurs de l'environnement oublient la dure réalité. S'ils tiennent vraiment à ce que la société et les gouvernements se penchent sérieusement sur les questions environnementales, ils doivent reconnaître que le prix à payer sera fort onéreux. Si l'on devait interdire le transport des produits dangereux dans les centres urbains, ce serait sans doute au coût de quelques milliards de dollars que seraient éventuellement appelés à payer le gouvernement de concert avec les sociétés ferroviaires. La somme est énorme, alors que nos besoins dans d'autres domaines sont également importants.

Je souhaitais de tout mon coeur que ce débat se déroule dans un esprit dénué de tout sectarisme. Est-il dans l'intérêt bien compris de la nation de consentir à ces coûts? Si le député veut que je lui donne d'autres exemples, je le ferai volontiers. Je puis lui en citer de l'époque du gouvernement dont j'ai fait partie. Je puis lui en donner de l'époque où je siégeais à l'Assemblée législative du Manitoba et que le NPD formait le gouvernement et avait négligé de tenir ses promesses pour le nord de la province. En effet, ce gouvernement avait autorisé l'inondation de centaines de milliers d'acres du territoire indien pour le compte de la société d'électricité du Manitoba. Ce ne sont donc pas que les libéraux qui ont commis des erreurs; le NPD en a lui aussi commis dans le Manitoba. Tout à l'heure, j'ai rappelé l'attitude du gouvernement conservateur à l'égard des pluies acides. Il n'était pas prêt à les interdire totalement, mais il était disposé à faire paraître un communiqué dans un but de relations publiques.

Si le député souhaite que je fasse le procès de tous les partis, j'en aurais pour encore une heure. Au fond, je pense qu'aucun des partis politiques du Canada n'est disposé à s'attaquer à ces questions difficiles. Si nous souhaitons sincèrement régler comme il se doit ces problèmes environnementaux, nous devrons en payer la lourde note, et nous ferions mieux de commencer à la négocier et de nous préparer à la payer afin d'assainir notre environnement.

M. McDermid: Monsieur le Président, le discours prononcé cet après-midi par le député m'a beaucoup intéressé, parce que quelque 40 trains par jour transportent des marchandises très dangereuses sur la ligne du Grand-Tronc qui traverse ma circonscription.

Puisque le député n'a pas suivi la question depuis septembre 1984, j'estime qu'il faut le mettre au courant. Un grand projet est en cours à Toronto qui consiste à envisager d'autres itinéraires et la façon dont les produits dangereux pourraient traverser sans danger les zones urbaines. On y étudie également la limite de vitesse et autres questions. Il est dirigé par un ancien sous-ministre des Transports du gouvernement de l'Ontario qui est un expert en la matière et fait un excellent travail. On a tenu des audiences publiques dans notre localité ainsi que dans plusieurs autres dans la région de Toronto.

Protection de l'environnement—Loi

Un des problèmes qui se posent—et le député en conviendra je pense—est que de nombreuses industries situées dans des centres urbains ont besoin de produits chimiques. Les personnes qui s'occupent de la recherche et du développement devraient chercher, j'en conviens, à transporter ces marchandises sans danger et de façon constructive, que ce soit par la route, le rail ou par un autre moyen. Il va falloir le faire sans quoi nous, les gouvernements de notre pays, devons déplacer ces industries dans des régions isolées où elles pourront utiliser des produits chimiques dangereux et seulement là.

A mon avis, cette idée n'est pas réaliste. Je ne pense pas que notre économie puisse l'accepter immédiatement, mais on pourrait peut-être y parvenir avec le temps. Je voulais mettre le député au courant de ce qui se passe dans le transport des marchandises dangereuses. Le gouvernement s'en préoccupe et prend des mesures à ce sujet.

M. Axworthy: Monsieur le Président, je suis ravi que le député m'ait fourni ces renseignements. Je me contenterai de dire que cela me semble être du déjà vu. Lorsque j'étais ministre des Transports, nous avions les mêmes comités et les mêmes éminents spécialistes qui étudiaient les mêmes questions. Trois années se sont maintenant écoulées. Je lui souhaite bonne chance et j'espère qu'il accomplira des progrès. Toutefois, je crois encore qu'il ne répond pas à mon argumentation.

• (1340)

Le député et moi-même nous sommes interpellés à maintes reprises à la Chambre. Nous avons des attitudes différentes au sujet de la gestion économique. Permettez-moi de lui signaler ce à quoi je veux en venir.

Le problème qui se pose est peut-être celui de la surproduction de substances chimiques. Nous nous trouvons peut-être dans une impasse chimique. Je voudrais signaler, comme l'a fait Barry Comoner qu'il y a de nombreux produits de consommation qui ne créent pas de déchets toxiques. Par exemple, nous pourrions utiliser des sacs en papiers pour les déchets au lieu d'utiliser des sacs verts en polyéthylène. Cela fait une énorme différence au point de vue écologique. Barry Comoner énumère des centaines de produits du même genre.

Bref, nous sommes en partie responsables de la dégradation de l'environnement. Nous avons recours de plus en plus à des procédés industriels, ce qui est dans l'intérêt de gros fabricants. Cette question doit elle aussi être débattue. Il ne s'agit pas simplement de se demander comment transporter nos déchets toxiques, mais si nous ne devrions pas arrêter d'en produire.

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, je ne sais trop si on peut parler de tradition après un seul discours, mais je voudrais m'inspirer du précédent établi par le député de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy) et tenter d'aborder cette question en évitant tout sectarisme. Je tiens moi aussi à parler franchement de l'écart qui me semble considérable entre ce qu'on dit à la Chambre des communes et ce qui se passe dans la réalité.